

BERTRIX Conseil communal

Soutien au personnel de Proximus : il y avait de la friture sur la ligne

S'ils sont unanimes sur le fonds de soutien au personnel de Proximus, il y eut pourtant matière à dispute entre le groupe Ensemble et le mayor.

• Yvon JUSSERET

Les conseillers étaient appelés par le bourgmestre Mathieu Rossignol à voter une motion de soutien au personnel menacé de Proximus. Elle le fut à l'unanimité. Mais elle fut aussi l'objet de joutes assez musclées entre Léon Collin (minorité) et Mathieu Rossignol.

« Est-ce d'intérêt communal ? »

Celui-ci procéda d'abord à la lecture du contenu de cette motion de soutien. On y relève notamment : « Vu la

proximité de notre Commune avec le siège Proximus de Libramont, et comptant au sein de l'entité de Bertrix un grand nombre de nos concitoyens, amis et connaissances qui possèdent un emploi dans ladite société, je voudrais proposer une motion de soutien. Lorsqu'on parle de 1900 licenciements secs dans un premier temps, il est évident que d'autres restructurations suivront encore, on peut en tout cas l'imaginer. Si la motion proposée ce jour peut paraître une goutte d'eau dans un océan, elle n'en reste pas moins un véritable soutien moral », plaide le bourgmestre.

Après lecture, Léon Collin monte au créneau et revient sur un passé récent durant lequel il siégeait dans la majorité. « Lors du conseil du 30 août 2018, le groupe Écolo a déposé une motion d'indignation suite à l'enfermement de mineurs en centres fermés. Le bourgmestre de l'époque a quant à lui refusé de faire voter la motion. Michel Hardy indique que cette compétence relève du Fédéral et qu'il n'y a pas lieu que le conseil communal se prononce à ce sujet... En passant au vote, vous risqueriez d'outrepasser les règles établies par le code de démocratie locale », conclut Léon Collin.

Inutile de préciser que cette intervention n'est pas du goût de la majorité et en particulier de Mathieu Rossignol et Michel Hardy. « Il n'y a pas de comparaison possible entre les deux cas évoqués, rétorque Mathieu Rossignol. Ici, on est en présence d'un licenciement qui touche une bonne partie de personnes habitant sur notre territoire. Ce qui n'était pas le cas dans l'autre motion évoquée. »

Mis en cause directement, Michel Hardy abonde dans le même sens : « Il en va de personnes que nous côtoyons chaque jour dans notre entité et qui sont réellement menacées par ces suppressions d'emplois. On



Vinciane Pierrard, présidente du CPAS, a détaillé dépenses et recettes du plan de cohésion sociale 2018.

n'est pas dans la même situation que l'autre cas », répond-il.

Après ces échanges verbaux tendus, c'est finalement de manière unanime que la motion est retenue. Tout ça pour ça.

Plan de cohésion sociale 2018

La présidente du CPAS Vinciane Pierrard a longuement détaillé le rapport financier du plan de cohésion sociale 2018. On y retrouve notamment au niveau des principales dépenses : les frais inhérents à la halte-accueil La

Nacelle qui présente une souplesse d'accueil plus grande (195 021,52 €), la prise en charge du salaire de la coordinatrice mi-temps détachée par le CPAS (40 450 €), les frais concernant la fête de l'enfance (4 197,86 €).

En ce qui concerne les recettes, Vinciane Pierrard précise : « En plus du subside reçu de la Région wallonne, nous avons eu 3 876,60 € de rentrées pour la fête de l'enfance et 25 980,64 € de rentrées pour la Nacelle ainsi qu'une intervention dans les frais de personnels de 58 898,30 €. » ■

9 MARS 2019 CHÂTEAU FÉODAL La Roche-en-Ardenne

Cochonnailles

TENTEZ VOTRE CHANCE ET REMPORTEZ 10 X 2 ENTRÉES

COMMENT ?

Envoyer « Concours Cochonnailles » et vos coordonnées par mail à carnavalrochois@yahoo.fr Ou Via Facebook en ajoutant votre like sur notre page www.facebook.com/larochecochonnailles

TIRAGE AU SORT LE 6 MARS !

SAVE THE DATE
WEEK-END CARNAVAL : 29,30, 31 MARS 2019 !
www.carnavaldelaroche.be

VITE DIT

Patrimoine et propreté

Jean-Pierre Graisse (Écolo) constate que Bertrix « ne se montre pas sous son meilleur jour » en ce qui concerne la conservation du patrimoine et la propreté, éléments pourtant essentiels pour le tourisme local.

« Bien souvent au centre de Bertrix, les piétons sont contraints de slalomer entre les déjections canines, les duo-bacs non rentrés, les poubelles publiques qui débordent, les papiers et autres crasses jetés au sol », relève-t-il entre autres.

Mathieu Rossignol répond : « Le glouton tourne tous les jours pour le ramassage. J'ai rencontré la police de proximité pour la sensibiliser à cette problématique des dépôts clandestins. Nous intervenons pour soutenir toutes les initiatives locales comme celle de Laurent Goffin en fournissant gants et sacs et en assurant le ramassage et le tri par le service travaux. Pour ce qui est du patrimoine, à titre d'exemple pour le vieux cimetière de Morteihan, nous allons avoir un subside de 1 000 € du SAS (Sauvegarde archéologique Semois). »

Toujours dans ce domaine, André Chanteux (Écolo) souhaite la suppression des poubelles à l'entrée des bois comme l'a fait la Commune de Florenville.

Filtres à sable

Il s'avère urgent de remplacer les filtres à sable à la piscine communale de Bertrix.

Ceci pour un montant de 83 974 €. « Il est grand temps d'effectuer ce remplacement, souligne Michel Hardy. Nous allons passer à la phase d'adjudication et effectuer la demande de subside chez Infrasport »